

FORMATION INITIALE

ACTEUR PRAP 2S ALM

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique : Sanitaire et Médico-Social

NOUVEAU DISPOSITIF



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES

Durée et rythme

28 heures : 4 jours **non consécutifs**
(dont 14 heures consacrées à l'ALM)

Période : Automne

- | | |
|--|------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> En semaine | <input type="checkbox"/> Week-end |
| <input checked="" type="checkbox"/> En journée | <input type="checkbox"/> En soirée |

Formateur

Fanny MARIOTTE - Formatrice PRAP 2S formée à l'ALM et PRAP IBC certifiée par l'INRS - formatrice SST- Infirmière DE

Modalités pédagogiques & méthodes

- | | |
|---|-------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> En présentiel | <input type="checkbox"/> A distance |
| <input checked="" type="checkbox"/> En salle | <input type="checkbox"/> Synchrone |
| <input type="checkbox"/> Sur chantier | <input type="checkbox"/> Asynchrone |

Mise en situation

Retour d'expériences

Travaux en sous-groupe

Animations de type heuristique, démonstratif, applicatif et évaluative

Rémunération et financement

Rémunération : Non prévu

Financements :

- **Compte Personnel de Formation** (CPF) : NON
- **Autre sources de financements possibles en fonction de votre statut.** Contactez-nous.

Tarifs

Individuel

22€ HT de l'heure soit 616€ HT les 4 jours

Groupe (Entre 4 et 10 participants)

Le CFPPA n'est pas soumis à TVA

Indicateurs de résultats

Tous les 2 ans, l'Acteur PRAP 2S doit suivre une formation de maintien et d'actualisation des Compétences (MAC)

Objectifs

Connaître les risques de son métier et comprendre l'intérêt de la prévention

Observer et analyser sa situation de travail et faire le lien avec les risques d'atteinte à la santé

Participer à la maîtrise des risques dans l'entreprise en proposant des pistes d'amélioration techniques, organisationnelles et Humaines

Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi.

Programme

Comprendre l'intérêt de la prévention

- Les différents enjeux humains, économiques et juridiques; les principaux acteurs et leurs rôles

Connaître les risques de son métier et les effets induits

- Notion de danger, risque, dommage, Accident de Travail, Maladie Professionnelle; les facteurs de risques des TMS et ses déterminants; chasse aux risques

Connaître le fonctionnement de l'appareil locomoteur, ses limites et les conséquences sur la santé.

Identifier ce qui peut nuire à la santé dans une situation de travail

- Observer, décrire une situation de travail
- Identifier les risques de l'activité physique et analyser les causes
- Rechercher et prioriser des pistes d'amélioration

Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé de la personne aidée

Identifier les déplacements naturels

Construire un accompagnement à la mobilité en prenant en compte les capacités de la personne aidée .

Identifier les aides techniques

Modalité d'évaluation

Observer et évaluer une situation de travail à la recherche des déterminants et des pistes d'améliorations pour participer à l'élaboration **d'un plan d'action.**

La construction de l'accompagnement à la mobilité d'un personne à la mobilité réduite en prenant soin de l'autre et de soi.

Les personnes ayant validé les exigences de l'épreuve certificative seront certifiés « Acteur PRAP 2S» valable 2 ans.

Public concerné

Salariés dans les secteurs d'activité Sanitaire et social

Effectif : 4 à 10 personnes

Pré-requis

- AUCUN

FORMATION INITIALE ACTEUR PRAP 2S ALM

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique : Sanitaire et Médico-Social

NOUVEAU DISPOSITIF



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES

Modalités et délai d'accès

Inscription toute l'année sans délai.

Etapes d'inscription à cette formation :

- 1- Contacter la référente administrative pour obtenir les prochaines dates, le bulletin d'inscription et pour répondre à vos questions.
- 2- Retourner le bulletin d'inscription complété pour obtenir le devis + le contrat de formation (ou la convention si vous êtes une entreprise).
- 3- Finaliser l'inscription en retournant le devis et le contrat/la convention signé/e.

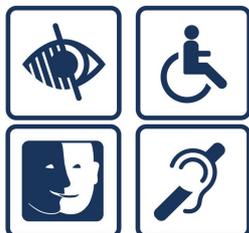


Accueil des personnes en situation de handicap

Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec cette formation ou si des aménagements sont possibles ?

Prenez RDV avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

**Référente handicap : PERRIN Nadia -
03.84.58.49.62 - nadia.perrin@educagri.fr**



Contact référentes administratives

Administration CFPPA - 03.84.58.49.62
cfppa.valdoie@educagri.fr

Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau
Restauration collective possible - Tarif : Nous consulter
Pas d'hébergement possible



CFPPA – CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
95 Rue de Turenne - 90300 VALDOIE
Tél : 03 84 58 49 62
cfppa.valdoie@educagri.fr
www.cfppavaldoie.fr